



Plan.Local.d'Urbanisme

4A.2b

Plan des servitudes d'utilité publique liées aux réseaux hertziens et à la navigation aérienne

BAYONNE SUD
ECHELLE : 1 / 5 000

Révision prescrite le 28 Mars 2003
Projet arrêté le 23 Juin 2006
Approuvé le 25 Mai 2007

Réalisation CIGEO, édition du 02/05/2007



-  **PT1 TELECOMMUNICATIONS** Servitudes relatives aux transmissions radio - électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
-  **PT2 TELECOMMUNICATIONS** Servitudes relatives aux transmissions radio - électriques concernant la protection contre les obstacles des centres de réception exploités par l'état
-  **T4 CIRCULATION AERIENNE** Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage de l'aérodrome de : BAYONNE - BIARRITZ - ANGLET
-  **T5**